

Adoption spirituelle d'un enfant par l'intercession de Notre-Dame de Guadalupe, patronne des enfants à naître

Afin de contrer la propagande en faveur de l'avortement, le vénérable Fulton J. Sheen (évêque américain 1895-1979) aimait proposer l'adoption spirituelle d'un enfant à naître. C'est-à-dire que l'on porte dans sa prière pendant un an un petit enfant, encore dans le sein maternel, afin que lui soit épargné l'avortement. On demande chaque jour, à la Vierge Marie de Guadalupe, de protéger cet enfant, récitant la prière suivante :



Notre-Dame de Guadalupe, patronne des enfants à naître, je vous supplie de bénir la future maman - inconnue pour moi - mais que vous me confiez et que je prends en charge spirituellement pour épargner la vie de son enfant afin qu'elle l'accueille dans la joie et trouve la paix dans son cœur.

Donnez-lui, ô ma Mère, le même amour que celui que vous aviez lorsque vous portiez Jésus dans votre sein.

Dire (chaque jour) - 1 Notre Père - 1 Je vous salue - 1 Gloire au Père - puis 10x "Jésus, marie, Joseph, je vous aime, bénissez cette maman et sauvez son enfant à naître".

Au cours de votre pèlerinage terrestre cet enfant que vous avez adopté spirituellement sera connu de Dieu seul.

Mais dans le Ciel, et pendant toute l'Eternité, vous vous réjouirez dans la présence l'un de l'autre.